



COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°20

Réunion du 08 avril 2024

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes et séniors F et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

ICHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Matches reportés en D1 - Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District.

- Match n° 26937701 opposant Ruoms à US Vallée du Jabron/FCV est reporté au mercredi 1^{er} mai 2024 à 10h.
- Match n° 26937712 opposant St Cyr Félines Peaugres à Rochemaure est reporté le dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 26937716 opposant US Vallée du Jabron/FCV à Tournon 1 est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h
- Match n° 26937733 opposant St Cyr Félines Peaugres à St Romain La Sanne est reporté au mercredi 1^{er} mai 2024 à 10h.
- Match n° 26937734 opposant Rochemaure à Tournon 1 est reporté au mercredi 1^{er} mai 2024 à 10h.





Matches reportés en D2 - Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District.

- Match n° 27820245 opposant Val d'Ay à Ent. BBRM/Génissieux/Bourg de Péage est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820249 opposant St Marcelloise à FC Eyrieux Embroye est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820250 opposant Ent. BBRM/Génissieux/Bourg de Péage à Sud Ardèche est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820271 opposant St Alban d'Ay à Hostun est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820275 opposant Vallis Auréa à Larnage Serves est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820274 opposant Villevocance à St Alban d'Ay est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820277 opposant Colombier St Barth à Villevocance est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820280 opposant Larnage Serves à Colombier St Bath est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820281 opposant St Alban d'Ay à Vallis Auréa est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820279 opposant Villevocance à Hustun est reporté au samedi 11 mai 2024 à 20h.
- Match n° 27820297 opposant Chateauneuf du Rhône à US 2 Vallons est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820300 opposant Hauterives à Roiffieux est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820309 opposant Roiffieux à FC Muzolais est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8





Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

- Match n° 27820151 opposant RCF07 à Mélas Le Teil est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820152 opposant Berzème à St Priest 07 est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820153 opposant Mélas Le Teil à Berzème est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820155 opposant St Priest 07 à Chateauneuf de Galaure est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820154 opposant ACE à RCF07 est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820161 opposant St Priest 07 à RCF07 est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820180 opposant Baix à Valensolles est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820182 opposant St Donat 2 à Bas Vivarais est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820183 opposant Bourg St Andéol à St Donat 2 est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820185 opposant Bas Vivarais à Baix est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820189 opposant Valensolles à Bourg St Andéol est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820190 opposant Baix à St Donat 2 est reporté au dimanche 12 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820211 opposant St Martinoise à Pont La Roche est reporté au dimanche 21 avril 2024 à 10h.

CHAMPIONNAT U13 F





Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.

Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

- Match n° 27819925 opposant Bren à Davezieux Vidalon est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819929 opposant FC Montélimar à Salaise Rhodia est reporté au samedi 20 avril 2024 à 13h30.
- Match n° 27819946 opposant Salaise Rhodia à Davezieux Vidalon est reporté au samedi 20 avril 2024 à 13h30.
- Match n° 27819943 opposant St Marcelloise à FC Montélimar est reporté au mercredi 1er mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819949 opposant Davezieux Vidalon à Bren est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819947 opposant St Marcelloise à Chabeuil est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27818848 opposant FC Montélimar à Hauterives est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819950 opposant Beaumontéleger à Salaise Rhodia est reporté au mercredi 8 mai 2024 à 10h.

V. CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.





Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

- Match n° 27819982 opposant Rhône Crussol à Joyeuse St Paul est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820038 opposant Montmeyran à Nord Drôme est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27819987 opposant US Montélimar 1 à FC540 est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27819999 opposant St Marcelloise à Salaise Rhodia est reporté au 15 mai 2024 à 18h.
- Match n° 27820036 opposant Pierrelatte à Tournon est reporté au 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820044 opposant Montmeyran à Cornas est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820049 opposant Boulieu les Annonay à Montmeyran est reporté au 24 avril 2024 à 17h30.
- Match n°27820056 opposant Boulieu les Annonay à Ent.Nord Drôme est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27820055 opposant Cornas à Tournon 1 est reporté au mercredi 10 avril 2024 à 14h.
- Match n° 27843185 opposant Bourg Argental Joyeuse St Paul est reporté au 22 mai 2024 à 15h30.
- Match n° 27843186 opposant Davezieux à Tournon 2 est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27843187 opposant US Montelimar 2 à AC de l'Allet est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27843189 opposant FC Montélimar à US Montélimar 2 est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27843190 opposant AC de l'Allet à Davezieux est reporté au 01 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27843195 opposant Davezieux à FC Montélimar est reporté au 8 mai 2024 à 10h.
- Match n° 27843202 opposant Joyeuse St Paul à FC Montélimar est reporté au 15 mai 2024 à 15h.
- Match n° 27843203 opposant Bourg Argental à US Montélimar 2 est reporté au 8 mai 2024 à 10h.





CHAMPIONNAT U18 F

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

RAPPEL : En cas de demande de modification moins de 12 jours avant la rencontre, la demande doit être adressée à la commission féminine par mail. Les clubs ne contactent pas l'arbitre, c'est la commission qui s'en charge et qui validera ou pas la demande.

Toutes ces rencontres devront être jouées sous peine de l'application de l'article 72 des règlements sportifs du District :

Pratique à 11 :

- Match n° 27261021 opposant Joyeuse St Paul à Tournon 1 est reporté au 14 avril 2024 à 13h.
- Match n° 27261035 opposant FC540 à St Marcelloise est reporté au 13 avril 2024 à 15h.
- Match n° 27261049 opposant Salaise Rhodia à Pierrelatte est reporté au 13 avril 2024 à 16h.
- Match n° 27261054 opposant Pierrelatte à Joyeuse St Paul est reporté au 15 mai 2024 à 15h.
- Match n° 27261057 opposant FC540 à Salaise Rhodia est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27261058 opposant Joyeuse St Paul à Davezieux est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27261060 opposant RCF07 à Ent. Nord Drôme est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27261075 opposant Ent. Nord Drôme à Cornas est reporté au 10 avril 2024 à 18h.

Pratique à 8 :

- Match n° 27820120 opposant Trefle foot à La Sanne St Romain est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820123 opposant Glun à Boulieu les Annonay est reporté au 21 avril 2024 à 10h.
- Match n° 27820127 opposant Boulieu les Annonay à La Sanne St Romain est reporté au 1 mai 2024 à 10h.





COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Horaire officiel des rencontres : le dimanche matin 10h

1^{ère} journée : 28 janvier 2024.

2^{ème} journée de la Destia Camou Wolf et 1^{ère} journée de la Dresher Tardy : 18 février 2024

¼ finale des coupes Destia Camou Wolf et Dresher Tardy : 28 avril 2024

Tirage du Quart de Finale de la coupe DESTIA CAMOU WOLF du 28 avril 2024 à 10h :

- PIERRELATTE / FC EYRIEUX EMBROYE
- TREFLE FOOT / ST PRIEST 07
- FELINES ST CY PEUGRES / ST MARCEL LES VALENCE
- SUD ARDECHE / EXEMPT

Tirage du Quart de Finale de la coupe DRESHER TARDY du 28 avril 2024 à 10h :

- COLOMBIER ST BARTH / BOULIEU LES ANNONAY
- ROCHEMAURE / CHATEAUNEUF DU RHONE
- HAUTERIVES / ENT. BBRM-GENISSIEUX-BOURG DE PEAGE
- RUOMS / EXEMPT

FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Le calendrier est en ligne.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire (prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI)

Encore trop de feuilles de match papier. Merci de faire le nécessaire afin que la tablette fonctionne (accès, mise à jour ...).

Eric Thivolle est à votre disposition si besoin au 06-13-86-01-14.

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer à la personne de permanence et non aux commissions.





Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines :
25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1^{er} juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.

Nous vous rappelons que le port du voile sur les terrains est strictement interdit. L'information en ce sens a largement été faite.